

La pensée
du mois:

Rien ne vaut
l'école pour se
faire des amis



Journal de l'école

Réalisé par la classe de CM2
Rédacteur en chef: Martin Vasseur

Ecole primaire Charlemagne
N° 2, Février 2004



Sommaire :

- ☺ Visite de la Chapelle Royale, mercredi 25 février, voir détails et inscription; page 1.
- ☺ Rappel du règlement à suivre à l'école; page 1.
- ☺ Aide au devoir: le soutien est assuré par les élèves. Lire notre article complet en page 2.



LES ENFANTS LES PLUS
AVANCÉS AIDENT LEURS
CAMARADES EN DIFFICULTÉ

Le soutien scolaire: des pratiques nouvelles...

Désormais, ce sont les élèves eux-mêmes qui assureront l'aide au devoir: les élèves les plus doués seront désignés pour aider ceux qui ont plus de mal à comprendre les leçons. Outre le fait de soulager les parents d'une partie des devoirs le soir, cette méthode devrait être bénéfique autant pour les élèves « aidés » que pour ceux qui « aident »...

Lire la suite en page 2

*Ayant constaté un certain relâchement dans l'attitude des élèves au cours de ce début d'année, nous avons pensé qu'il était judicieux de rappeler les règles qui ont lieu dans l'enceinte de l'école.
A méditer...*

Règlement

Les règles dans la classe

- J'écoute attentivement les consignes et je les respecte.
- Je ne frappe pas mes camarades.
- Je travaille en silence.
- Je lève le doigt lorsque je souhaite poser une question.

Les règles dans la cour

- Je ne détériore pas le matériel.
- Je ne cours pas dans les couloirs.
- Je ne fouille pas dans les affaires de mes camarades.
- Je joue à des jeux non-violents.

Les règles à la cantine

- J'attends mon tour pour être servi.
- Je mange proprement et je ne joue pas avec la nourriture.
- Je nettoie ma table une fois que j'ai terminé de manger.

Sortie scolaire trimestrielle

Visite de la Chapelle Royale

La sortie aura lieu mercredi 25 février.
Le départ aura lieu à l'école à 13h30 (prévoir d'être là 15 minutes plus tôt). Les parents pourront récupérer leur enfant dès 16h30 dans la cour de l'école.

Bulletin-réponse à retourner avant le 7 février:

Nom et prénom de l'élève:

- Participera à la visite de la Chapelle Royale
 Ne participera pas à la visite de la Chapelle Royale

Signature d'un parent
précédée de la mention
Bon pour accord